

## JOURNALISME ET ENGAGEMENT : L'EXEMPLE DE CAMUS

**HYACINTHE OUIGNON**

Un. de Limoges/Un. d'Abomey-Calavi

houignon@yahoo.fr

**Résumé :** Sur bien des sujets, l'engagement de Camus journaliste est manifeste. Mais à y voir de près, la subjectivité évidente qui enveloppe ses écrits civiques n'entame en rien l'attachement constant de l'intellectuel polygraphe à l'éthique et à la déontologie journalistique. L'équilibre subtil qu'il parvient constamment à créer entre sa volonté assumée d'intervenir dans l'espace public, et son souci d'objectivité restent encore de nos jours, un défi majeur du monde médiatique<sup>1</sup>. Explorer les stratégies scripturales, les modes discursifs et les inflexions de sa posture médiatique, pourrait permettre d'appréhender grâce au ressort pragmatique<sup>2</sup>, une poétique de l'engagement camusien qui reste exemplaire et riche d'enseignements, malgré le temps qui passe.

**Mots-clés :** journalisme, poétique, éthique, déontologie, pragmatique.

**Abstract :** On many subjects, the commitment of Camus as journalist is manifest. But at a closer inspection, the obvious subjectivity which wraps his civic writings does not affect the intellectual polygraph's constant attachment to the journalist's ethics and deontology. Camus manages to create a subtle balance between his assumed endeavour to intervene in the public space and his preoccupation with objectivity that, nowadays, remains a major challenge to the media. Exploring Camus's writing strategies, the discursive modes and the inflections of his media posture makes it is possible to apprehend, through a pragmatic matrix, the poetics of Camus's commitment, which is still regarded as an example and a valuable lesson, albeit time and distance.

**Keywords :** journalism, poetic, ethical, deontology, pragmatics.

---

<sup>1</sup>A la p. 6 de son *Rapport annuel 2013. L'insécurité de l'information*, l'Observatoire de la déontologie de l'information (ODI) en France, indique que « La confiance dans les informations diffusées par les médias n'est que de 54% pour la radio, 49% pour la presse écrite, 48% pour la télévision, 35% pour Internet. »

<sup>2</sup> La pragmatique énonciative s'attache à l'étude du sens des énoncés en contexte. Nous considérerons donc les écrits journalistiques de Camus comme relevant du discours en contexte.

## 1 - Camus journaliste : engagement tous azimuts

Le Petit Robert définit l'engagement ainsi : « acte ou attitude de l'intellectuel, de l'artiste qui, prenant conscience de son appartenance à la société et au monde de son temps, renonce à une position de simple spectateur et met sa pensée ou son art au service d'une cause ». Engagement signifie donc choix, volonté d'intervenir dans l'espace public, de donner de la voix pour dire sa part de vérité, de secouer au besoin les consciences et participer ainsi à l'histoire en marche, au bouillonnement du chaudron social. Camus, de par sa trajectoire scripturale aura renoncé à être un simple spectateur. L'énumération de figures engagées que fait Benoît Denis ne laisse pas de côté Camus. Il indique précisément que l'un des sens qu'on accorde à l'engagement<sup>3</sup> :

accueille sous sa bannière une série d'écrivains, qui de Voltaire et Hugo à Zola, Péguy, Malraux ou Camus, se sont préoccupés de la vie et de l'organisation de la Cité, se sont faits les défenseurs de valeurs universelles telles que la justice et la liberté et ont, de ce fait, souvent pris le risque de s'opposer par l'écriture aux pouvoirs en place (Denis, 2000 : 17)

Ce qui frappe lorsqu'on parcourt l'itinéraire journalistique de Camus, c'est la persistance d'une écriture transgressive visant à n'accorder aucun répit à tout ce qui concourt à humilier, à écraser l'être humain. Les combats de Camus ont été nombreux. En rappeler quelques-uns est utile pour appréhender l'engagement tous azimuts d'un intellectuel polygraphe.

À *Alger Républicain*, la dénonciation de procès politiques a été un signe distinctif du chroniqueur judiciaire. Dans le procès de l'ingénieur Hodent, le journaliste prend clairement fait et cause pour l'agent technique de la Société indigène de prévoyance de Trézel, comme l'atteste cet extrait de son compte rendu en date du 5 mars 1939 :

Nous ne demandons que la justice, mais nous demandons toute la justice pour Michel Hodent, coupable d'avoir aimé son métier, coupable d'avoir protégé les paysans et mécontenté leurs maîtres de toujours, et coupable enfin de n'avoir pas compté avec la

---

<sup>3</sup> Nous ne prenons pas le terme dans la perspective sartrienne. D'ailleurs, Camus qui n'est l'écrivain d'aucun parti, a toujours clamé qu'il préfère les hommes engagés que les littératures engagées. Le terme « embarquement » a plutôt sa préférence comme il le souligne dans son discours après la réception du Nobel « Embarquement me paraît plus juste qu'engagement. Il ne s'agit pas en effet pour l'artiste d'un engagement volontaire, mais plutôt d'un service militaire obligatoire. Tout artiste aujourd'hui est embarqué dans la galère de son temps. Il doit s'y résigner ». Nous employons donc l'expression dans le sens que lui confère Benoît Denis.

lâcheté et la bêtise des hommes. (Levi-Valensi & Abbou, 1978 : 338)

Si le chroniqueur semble prendre du recul lors du procès du Cheik El Okbi, il se montre très concerné par l'affaire des « incendiaires » d'Auribeau. Pour le jeune journaliste, ce sont autant de combats pour la justice.

La publication de « Misère de la Kabylie » du 5 au 15 juin 1939 met au grand jour, tout l'engagement de Camus contre l'injustice sociale. Dès son premier article, il mentionne : « Il faut l'écrire sans tarder : la misère de ce pays est effroyable » (Levi-Valensi & Abbou, 1978 : 279). Tout au long de la dizaine d'articles composant l'enquête, le reporter s'en prend aux idées reçues sur les bienfaits de la colonisation, sur la prétendue mentalité « kabyle » pour justifier sa misère. Globalement, ses analyses heurtent l'air du temps et ne ménagent point les colons.

Le ton n'est donc pas fait pour plaire à la bourgeoisie coloniale. De par ses écrits, Camus tance, toise et sape les limites fixées par la presse coloniale algérienne. Et c'est d'ailleurs pour cela que comme l'indique Alain Vircondelet, « *Alger Républicain* est vite apparu comme l'organe de presse à abattre : il bouleverse l'ordre bourgeois des Français de la ville » (Vircondelet, 2010 : 187)

À *Combat*, où Camus officie en tant que Rédacteur en Chef et éditorialiste, la rénovation de la vie publique sera pour lui une question vitale. Il y consacre de nombreux éditoriaux, et se fait le devoir de mettre la société française devant ses responsabilités dans un élan prémonitoire. Au-delà des questions intérieures françaises, Camus dira clairement ce qu'il pense de la politique coloniale de son pays.

*L'Express* concentre ses écrits les plus poignants sur l'Algérie. Malgré les raisons de désespérer face à la situation qui se dégrade, Camus forge constamment des raisons d'espérer. Le 10 janvier 1956, cet espoir entêté fuse encore à travers ce cri du cœur, dans son plaidoyer en faveur d'une trêve pour les civils : « nous devons lutter jusqu'au bout contre les entraînements de la haine » (Smets, 1987 : 159).

Globalement, on se rend compte que Camus fait le choix de s'impliquer dans les événements de son temps, de les graver dans la mémoire collective. Mais il n'y a pas d'engagement sans passion, sans don de soi, sans parti-pris et donc sans une part de subjectivité. La passion, Camus en fait même un support cardinal de la vérité. Ainsi, pour justifier son retour constant sur la question de l'Espagne franquiste, et l'intensité singulière avec laquelle il en parle, l'éditorialiste de *Combat* dit clairement :

On nous dira encore que nous parlons avec passion. Mais nous parlons de la justice aussi avec passion. (...) La passion rejoint ici la raison et la vérité. Et l'on ne mettra jamais

assez de passion à défendre une cause où nos raisons et notre vérité sont si profondément engagées. (Levi-Valensi, 2002 : 437-438)

Cette exigence de passion loge du coup le journaliste dans une posture des plus délicates.

## **2- Entre le marteau et l'enclume**

Tout journaliste qui se refuse à relayer les communiqués de presse, tout journaliste qui se refuse à se confiner dans le compte rendu de débats, de conférences, se trouve forcément confronté à l'épreuve de la subjectivité s'il fait l'option du journalisme d'opinion. Tout compte fait, prétendre à un engagement neutre reste indubitablement utopique. Car, l'information est le résultat d'une construction, l'aboutissement d'une mise en récit du factuel. Patrick Charaudeau postule d'ailleurs un impossible degré zéro de l'information et indique qu'elle « est essentiellement affaire de langage et le langage n'est pas transparent au monde ; il présente sa propre opacité à travers laquelle se construisent une vision et un sens particulier du monde » (Charaudeau, 1997 : 9).

En tablant sur cette conception pragmatique du langage, on en arrive à constater que le journaliste ne peut se contenter de diffuser rien que du savoir, puisque le langage interpelle forcément un co-énonciateur : « Dire c'est aussi prendre position, argumenter, tenter de mobiliser » (Koren, 2004) soutient, dans cette même veine, Roselyne Koren pour qui « Il est impossible de juger ou de formuler un jugement sans la subjectivité 'évaluative' 'axiologique' ou non » (Koren, 1996 : 15).

En fait, les écrits civiques de Camus sont chargés d'affects, car des actes de langage parsèment fatalement son discours journalistique. Les marques de la subjectivité sont perceptibles dans ses reportages, comptes rendus et éditoriaux. En effet, l'analyse de ses écrits aussi bien épidiectiques que délibératifs, révèle la présence d'un réseau de subjectivèmes affectifs. Ce réseau tisse une toile discrète autour d'adjectifs subjectifs qui trahissent l'inscription de la subjectivité de Camus dans ses productions médiatiques.

Les différentes catégories d'adjectifs subjectifs que distingue Catherine Kerbrat-Orecchioni abondent dans les articles camusiens et sont fortement énonciatifs. Décrivant la misère qui règne en Kabylie, Camus utilise des termes chargés d'affects tels que : « détresse indicible », « misère effroyable », « mains décharnées », « visage émouvant », « petite fille, étique et loqueteuse », « vieilles femmes exténuées ». Tous

les adjectifs figurant dans ces expressions :

énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, où ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 84)

À *Combat*, l'inscription de la subjectivité camusienne traverse de part en part les écrits du journaliste. Substantifs affectifs parsèment par exemple son éditorial du 7 septembre 1944 consacré à la situation en Espagne : « frères d'Espagne », « peuple sans égal », « pays fraternel », « frères vaincus », sont des lexèmes utilisés par Camus qui en appelle dans la chute de son éditorial, à la compassion du peuple français envers les républicains espagnols avec une émotion non dissimulée.

À *L'Express*, c'est une subjectivité presque orageuse qui scande la plupart des réflexions de l'écrivain-journaliste sur l'Algérie. Jeanyves Guérin souligne bien à propos que « Plusieurs chroniques se situent dans la continuité d'éditoriaux de *Combat*, comme pour signifier que leur auteur n'a pas changé » (Guerin, 2010 : 21).

Mais outre ces substantifs et adjectifs subjectifs affectifs, l'analyse des écrits journalistiques camusiens permet d'y relever une importante distribution d'adjectifs évaluatifs, qui renforcent la présence de l'énonciateur Camus. D'ailleurs, Catherine Kerbrat Orecchioni signale que : « à la différence des précédents, les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif. Ils sont donc doublement subjectifs » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 91).

D'*Alger Républicain* à *L'Express*, les écrits camusiens foisonnent de ce type de qualificatif. Par exemple, le chroniqueur judiciaire semble manifester un courroux irrépressible lorsqu'il s'attache au compte rendu du procès de l'ingénieur Hodent. Voici en quels termes, il qualifie ce procès : « incroyable arbitraire », « curieuse instruction », « injustice profonde », « maladroite ». Ce vocabulaire dépréciatif, Camus l'exploite bien à propos non seulement pour donner son opinion, mais aussi pour dresser un réquisitoire contre l'appareil judiciaire. A contrario, il se montre bien laudatif à l'endroit de l'ingénieur ainsi que l'atteste ce lexique mélioratif : « honnête homme », « homme juste », « un innocent ».

Les éditoriaux de Camus à *Combat* sont également émaillés de lexèmes appréciatifs. Les expressions qu'il emploie pour souligner l'héroïsme anglais renseignent à suffisance sur l'admiration qu'il lui voue : « volonté calme », « peuple

supérieur », « courage tranquille ». Au-delà de ces marques implicites de sa subjectivité, on note également chez Camus journaliste une implication franche se traduisant par une présence massive et directe de l'énonciateur, de sorte que le langage se trouve conféré une fonction expressive forte. Ici, l'inscription de l'énonciateur se déploie à travers un « Je » ou un « Nous » qui prennent fermement en charge le discours. Ces modalisateurs sont constamment secondés par des verbes subjectifs, de sentiments, à la fois affectifs et axiologiques. A travers ce dispositif énonciatif, on constate que le journaliste exprime soit une position favorable, soit une attitude défavorable vis-à-vis d'un référent, et concomitamment, une évaluation positive ou négative de ce référent. Cette réplique, suite à une attaque de Mauriac au moment de la polémique sur l'épuration est illustrative :

M. Mauriac vient de publier sur le 'mépris de la charité' un article que je ne trouve ni juste ni charitable. Pour la première fois, il a pris un ton sur lequel je ne veux pas insister, et que moi, du moins, je ne prendrai pas. (...) Je voudrais, avant d'en finir, parler en mon nom et essayer une dernière fois de rendre clair ce que j'ai voulu dire. (...) Je vois bien que c'est un écrivain d'humeur et non de raisonnement (Levi-Valensi, 2002 : 438-439)

On note dans cet extrait, le foisonnement de verbes indiquant clairement que l'énonciateur prend position. On comprend alors pourquoi Patrick Charaudeau postule un impossible degré zéro de l'information et affirme que « Les seules informations qui se rapprochent le plus d'un degré zéro, entendu comme dépouillé de tout implicite et de tout voile de croyance, ce qu'on appelle une information purement factuelle, se trouvent dans les pages pratiques des quotidiens » (Charaudeau, 1997 : 9).

À l'analyse, il se déploie également dans les écrits journalistiques camusiens une chaîne de modalités appréciatives au moyen de figures de style. Satire, comparaison mais surtout ironie constituent le socle de ce tableau figural subjectivant. Ces figures distillent subtilement une charge axiologique dans le discours du journaliste, et il est loisible de voir se déployer toute sa subjectivité.

Le cas de l'ironie est particulièrement édifiant. Se situant dans la même veine que Linda Hutcheon, Pierre Schoentjes dans sa *Poétique de l'ironie*, souligne que « le côté évaluatif ou appréciatif de l'ironie n'est jamais absent » (Schoentjes, 2001 : 292). Ainsi, l'inscription de la subjectivité du locuteur est patente lorsqu'il se prononce sur l'inculpation de deux syndicalistes, condamnés en correctionnelle pour avoir refusé la main d'un préfet. L'ironie fuse :

Nos libertés progressent, on le voit. (...) De même que le képi galonné suscite automatiquement chez le deuxième classe un mouvement du bras décomposé selon des préceptes rigoureux, la casquette bucolique de nos préfets provoquera l'irrésistible élan de la main tendue. Horizontalement, pour le moment. Mais il ne faut pas désespérer de l'avenir. (Smets, 1987 : 137-138)

Ici, l'ironie a une fonction manifestement défensive. On pourrait dire que son usage vise à télescoper les sanctions qu'impose la loi, pour punir tout comportement, même linguistique.<sup>4</sup> De tout ce qui précède, on peut légitimement déduire avec Catherine Kerbrat-Orecchioni que :

Le journaliste qui prend la parole n'est pas un rapporteur neutre et anonyme, indifférent aux sujets qu'il aborde, mais un acteur de la vie sociale que chacun de ses énoncés engage. Il peut certes prétendre ne pas avoir le pouvoir ni l'intention de faire agir son auditoire et se contenter de donner la parole à autrui ; ceci ne change rien au fait que son dire est un faire marqué du sceau de la subjectivité et dont il est responsable, qu'il le veuille ou non (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 120)

Bien que tout indique que Camus n'est point neutre et qu'on retrouve dans ses écrits civiques une charge subjective non négligeable, en quoi peut-il être considéré comme un exemple, un modèle lorsqu'on évoque en plein XXI<sup>e</sup> siècle la question de l'engagement journalistique ?

### **3 - Parti-pris et éthique journalistique**

À y voir de près, la subjectivité inévitable qui imprègne les écrits journalistiques de Camus n'entame en rien leur crédibilité, n'enlève en rien leur objectivité discursive qui valide en retour l'engagement du journaliste. En fait, une analyse minutieuse de cette production médiatique conduit à inférer que le journaliste parvient à construire un équilibre subtil entre sa volonté d'intervenir dans l'espace public, donc de s'engager, et son souci d'objectivité. De toute évidence, il y a une « méthode Camus » qui cristallise une éthique, une déontologie journalistique singulière. Elle prend corps autour de deux piliers : d'une part, un ensemble de stratégies scripturales à visées persuasives, reposant sur un pacte d'objectivité propre à créer un effet de vérité ;

---

<sup>4</sup> Alain Berrendonner se situe à l'antipode de la définition rhétorique de l'ironie. Il soutient que le rôle essentiel de l'ironie est de déjouer les sanctions, raison pour laquelle elle emploie des termes valorisants pour exprimer un blâme plutôt que l'inverse. Il estime également que de par son ambiguïté, l'ironie laisse au locuteur des possibilités de ne pas restreindre le développement de son discours. Voir à ce propos Alain Berrendonner (2012).

d'autre part une posture, une pratique, une scénographie journalistique appropriée, dans le but de maintenir une objectivité constamment à conquérir.

### **3.1 - Pacte d'objectivité et stratégies scripturales**

L'objectivité est communément appréhendée comme l'attitude d'une personne qui tend à donner d'un objet une représentation fidèle. Impartialité, attachement à la vérité sont alors l'aune à laquelle on mesure un discours qui se réclame d'un tel statut. Sous cet angle, l'information pourrait donc prétendre à la transparence, à la neutralité, à la factualité. D'ailleurs, dans la mise en récit des faits, le journaliste se targue bien souvent d'une possible innocence et se présente comme un simple enregistreur, un miroir qui reflète sans déformation le quotidien, l'information étant perçue comme en mesure d'exister en soi, dans une extériorité à l'homme. Roselyne Koren met précisément le doigt sur cette habituelle prétention du discours médiatique. Selon elle, « le discours médiatique dominant est toujours encore objectiviste » (Koren, 2007).

De l'étude de ses écrits journalistiques, il se dégage que Camus postule une possible innocence dans la relation de l'actualité de son époque. Or, à y voir de près, la construction du sens du discours s'actualise au terme d'un processus de sémiotisation<sup>5</sup>. Ce que souligne assez-bien Patrick Charaudeau lorsqu'il écrit :

communiquer, informer, tout est choix. Non seulement choix du contenu à transmettre, non pas seulement choix des normes de bien parler et de clarté, mais choix d'effets de sens pour influencer l'autre, c'est-à-dire, au bout du compte de stratégies discursives. (Charaudeau, 1997 : 38)

Mais, pour parer son discours des atours de la crédibilité, et passer un contrat de vérité avec l'allocutaire, Camus multiplie les gages d'objectivité dans ses écrits à contenu aussi bien épideictiques que délibératifs, à savoir reportages, comptes rendus ou éditoriaux. A cet effet, le journaliste déploie un dispositif scénique bien orchestré, où modes discursifs et types textuels s'imbriquent pour créer l'effet recherché.

Le reportage vise à décrire un spectacle. Son projet est précis et Jacques Mouriquand l'indique comme suit : « Il se propose de donner à voir, à entendre, à

---

<sup>5</sup> Patrick Charaudeau souligne un double processus de sémiotisation: processus de transformation et de processus de transaction. Le processus de transformation consiste à transformer un monde à signifier en monde signifié. Quant au processus de transaction, il consiste pour le sujet qui produit un acte de langage, à donner une signification psychosociale à son acte, c'est-à-dire à lui assigner un enjeu en fonction d'un certain nombre de paramètres.

sentir, à percevoir la vie. Ce peut être la vie d'un lieu, ou d'un événement » (Mouriquand, 1997 : 56) Camus, tout au long de sa carrière journalistique a fait usage de ce genre informatif. Plus d'une fois, il s'est attelé à montrer, à peindre des lieux, des personnes, des moments, la vie. *Alger Républicain*, *Soir Républicain*, *Combat* et *L'Express* sont autant d'instances médiatiques où il s'est attaché à rapporter bruits, odeurs et couleurs. Mais Camus n'a de cesse d'ancrer ses tranches de vie dans le factuel, de multiplier les effets d'objectivité de manière explicite et/ou implicite.

Dans ses reportages d'*Alger Républicain*, le journaliste, de façon péremptoire, frappe son discours du sceau de l'objectivité. Rapportant l'évolution de l'enquête suite à l'explosion ayant dévasté une partie du quartier Bugeaud, le reporter s'empresse de rassurer sur son parti-pris d'impartialité et mentionne : « C'est donc dans l'objectivité que nous exposons les faits et les conclusions que nous en tirons. Pour celle-ci, on voudra bien les tenir pour relatives et savoir qu'elles sont à la merci de la première découverte des jours à venir » (Levi-Valensi & Abbou, 1978 : 197).

Son enquête-reportage<sup>6</sup> sur la misère en Kabylie est particulièrement parsemée de preuves en son engagement neutre, en son désir de ne dire que ce qui est. Comme pour prévenir que ces faits ne visent nullement à ternir l'image de l'administration coloniale, ni à régler des comptes avec M. Rozis, le maire d'Alger qui avait interdit la représentation de *Révolte dans les Asturies* (Vircondelet, 2010), le journaliste se hâte de mettre ses propos sous le couvert d'une stricte objectivité : « Que du moins l'on sache que nous ne sommes inspirés par aucun ressentiment. (...) Je n'attaque ici personne » (Levi-Valensi & Abbou, 1978 : 280).

Pour conforter son pacte d'objectivité, Camus prend parfois l'engagement de s'en tenir exclusivement à des données dont la charge d'évidence se révèle élevée, c'est-à-dire les faits et chiffres, ainsi qu'on peut le relever dans sa « Grèce en haillons » : « Mais rien ne vaut les chiffres, les faits et l'évidence des cris. Nous les mettrons sur cette misère » (Levi-Valensi & Abbou, 1978 : 181). En insistant sur le décès de cinq enfants morts pour avoir mangé des racines vénéneuses, le reporter dresse un tableau sombre de la situation alimentaire de la population infantile et, après une longue énumération de faits tout aussi désespérants, donne encore un gage d'objectivité : « Qu'ajouterai-je à tous ces faits. (...) Et si on les trouve incroyables, je demande qu'on aille sur place » (Levi-Valensi & Abbou, 1978 : 291).

Au-delà de ces déclarations explicites, ce souci d'objectivité est également à

---

<sup>6</sup> La publication de « Misère de la Kabylie » s'étend du 05 au 15 juin 1939. Jacqueline Lévi-Valensi estime qu'elle constitue l'ensemble le plus remarquable dans la collaboration de Camus à *Alger-Républicain* : par ses dimensions, puisqu'il comprend onze articles dont la plupart sont assez longs, et surtout par sa valeur.

l'œuvre de manière subtile, implicite dans ces reportages. Indications temporelles et locatives, données chiffrées, recours à la polyphonie, transforment chaque reportage de Camus en un acte de transaction d'un savoir de connaissance<sup>7</sup> à un allocataire censé le recevoir, pour l'interpréter et le comprendre. Ce sont ces différents éléments qui cimentent les témoignages du reporter dans le factuel, lui conférant du coup une indéniable crédibilité.

Dans l'ensemble des reportages camusiens, le rapport du journaliste au temps est des plus détachés. De fréquentes indications locatives parsèment également les reportages de Camus, de sorte que l'effet de réel se profile dans ces écrits. En témoigne cette description objective du lieu du drame, après l'explosion de la rue Blanchard : « C'est à 19h40 qu'elle se produisit, dans les caves placées rue Blanchard, sous le restaurant du Bienvenu, appartenant à M. Ballard. La rue Blanchard est un petit passage qui longe la brasserie Novely et réunit la rue d'Isly à la rue de Tanger » (Levi-Valensi & Abbou, 1978 : 186).

Les données chiffrées apparaissent comme des éléments dont Camus se sert à foison, et qui trahissent son attachement constant au concret. Le surpeuplement de la population, l'étendue de l'indigence, le chômage, les salaires insultants, le délabrement sanitaire, la mauvaise politique d'enseignement, les méfaits de l'usure : pour mettre en relief ces divers aspects de la misère en Kabylie, le reporter ne se contente guère de concepts, d'abstractions ou d'affirmations péremptoires ; ces réalités sont plutôt mises en évidence au moyen de données concrètes, quantifiables. Par exemple le reporter présente le régime du travail en Kabylie en faisant référence à des documents authentiques. Pour lever tout doute sur l'authenticité de ces indications, il montre subtilement sa bonne foi à travers ces propos :

Je vais donner, sans y ajouter de commentaires, les salaires ouvriers par région. Mais je voudrais dire auparavant que, si extraordinaires qu'ils paraissent, je les garantis absolument. J'ai sous les yeux des cartes d'ouvriers agricoles. (...) Sur l'une (...), je vois que l'ouvrier qui touche 6 francs a travaillé 4 jours dans la quinzaine (Levi-Valensi & Abbou, 1978 : 296)

Au regard de tout ce qui précède, on déduit alors qu'à travers ce florilège de détails, Camus, non seulement, veut créer du sens, mais aussi, s'emploie surtout à

---

<sup>7</sup> Patrick Charaudeau estime dans *Le discours d'information médiatique* que l'acte d'informer est un acte de transaction dans lequel l'objet d'échange qui circule entre les partenaires est un certain savoir, que l'un est censé posséder et l'autre pas, que l'un est chargé de transmettre et l'autre censé recevoir, comprendre, interpréter.

crédibiliser son discours. Car, comme le fait si bien observer Jacques Mouriquand : « Le discours journalistique ne peut jamais tenir durablement sans ces grains de poivre qui lui donnent sa saveur et qui témoignent que le journaliste est bien allé sur le terrain » (Mouriquand, 1997 : 92).

Mais l'écrivain-journaliste a également recours à une ressource pragmatique : la polyphonie<sup>8</sup>. En effet, l'analyse des reportages camusiens conduit à relever une hétérogénéité discursive dans ces articles. Des personnages y sont mis en creux, et entremêlent leurs voix à celle du reporter : une pluralité de voix se posent en responsables de ce qui est dit. De même, Camus met en scène dans sa parole, d'autres voix que la sienne et, parfois, se pose en non-responsable de ces points de vue, se présentant ainsi comme neutre quant à la vérité de ce qui est dit. C'est surtout au moyen du discours rapporté au style direct que Camus parvient à créer cet effet de détachement, manifestement en vue d'entourer ses reportages d'un halo d'objectivité. C'est le cas lorsqu'il rapporte des témoignages de personnes rencontrées durant son enquête sur la Kabylie.

Des indices de crédibilité foisonnent également dans les comptes rendus du chroniqueur judiciaire. En parcourant les comptes rendus de l'écrivain-journaliste, on relève ce souci constant d'objectivité dans un genre souvent présenté comme « lisse », bastion de l'impartialité<sup>9</sup>. Les chroniques judiciaires de Camus laissent voir sa volonté de s'en tenir exclusivement aux faits, sans parti-pris. Il en donne la preuve plus d'une fois dans sa production discursive. Ce fut le cas dans l'affaire Hoddent. Au terme du procès où l'innocence du présumé coupable a été reconnue, Camus confirme ce contrat de neutralité auquel il s'est astreint tout au long de la cour d'assises et justifie son attitude : « Nous nous étions privés de tout commentaire sur le fond du débat, pour ne pas préjuger d'une sentence que nous espérions juste » (Levi-Valensi & Abbou, 1978 : 408).

De toute évidence, on retrouve chez le journaliste en citoyen, un attachement au discours des faits. Examinons à présent, le deuxième pilier de sa méthode, à savoir la scénographie mise en œuvre par Camus dans sa pratique journalistique.

---

<sup>8</sup> Cette notion a été introduite par Bakhtine dans ses travaux sur la littérature pour caractériser les œuvres où plusieurs voix s'expriment. Mais elle a été aussi exploitée par Ducrot, pour rendre compte des situations où celui qui produit matériellement l'énoncé ne se pose pas comme son responsable, ne le prend pas en charge.

<sup>9</sup> Roselyne Koren souligne que la dépêche, la synthèse, le reportage, le compte rendu mettent en scène un rapporteur délibérément transparent.

### 3.2 - Scénographies auctoriales et éthique journalistique

En pragmatique, la scénographie décrit la dramaturgie inhérente à toute prise de parole, avec l'énonciateur comme point focal. Au plan journalistique, elle peut désigner la trajectoire attitudinale, la posture qu'adopte le journaliste aussi bien dans la collecte de l'information que dans son traitement. Le décryptage de la posture camusienne permet de relever le choix de l'investigation comme passerelle vers l'objectivité et l'information juste.

Même dans l'éditorial considéré comme parangon des genres d'opinion (Martin-Lagardette, 1994 : 82), Camus se laisse tenir en bride par ce choix éthique. Cette définition de Jacques Mouriouand confère à l'éditorial une indubitable visée perlocutoire<sup>10</sup>. « Tous les coups sont bons pour parvenir à l'effet souhaité chez le lecteur, dans la mesure qu'ils le sont pour le romancier pour capter son lecteur. Editorial, billet et humeur (...) usent avec une totale légitimité de toute la subjectivité de l'auteur » (Mouriouand, 1997 : 50). Pourtant, même dans ses éditoriaux, Camus ne manque pas de montrer son attachement à une éthique rigoureuse. Tout en faisant du journaliste un historien du quotidien, et bien que reconnaissant le caractère fuyant de la vérité, il insiste pourtant sur le souci d'objectivité et de prudence qui doit l'habiter. On se rend compte que l'objectivité reste la boussole qui doit constamment guider une réflexion pure. D'ailleurs, le 20 octobre 1944, Camus, au nom de ses confrères de *Combat* écrit : « On comprendra alors le ton que nous essayons de donner à ce journal. Il en est de même de l'objectivité, de la libre critique, et celui de l'énergie » (Levi-Valensi, 2002 : 225). Tout au feu de la polémique avec François Mauriac sur la question de l'épuration, il invite son co-énonciateur à maintenir l'objectivité avant de confier : « Nous avons du goût pour la vérité, même lorsqu'elle nous est contraire » (Levi-Valensi, 2002 : 272).

À y voir de près, Camus se situe dans une logique de désobjectivation de ses éditoriaux en évoquant fréquemment son souci d'objectivité. Au lendemain de la première séance de l'Assemblée consultative, l'éditorialiste se fait le porte-parole de ses compatriotes. Il évoque les inquiétudes et angoisses qui minent leur commune patrie, stigmatise l'erreur et l'impatience des politiques tout en se mettant du côté de ceux qui, toujours mus par l'espoir, s'appuient sur « les armes dérisoires d'un langage scrupuleux et d'une objectivité obstinément maintenue » (Levi-Valensi, 2002 : 320).

---

<sup>10</sup> Dans son livre présenté sous forme de conférences, (*Quand dire c'est faire*, 1991), John Austin introduit une distinction entre trois sortes d'actes, appelés respectivement locutoires, illocutoires et perlocutoires. Acte locutoire = acte de dire quelque chose. Acte illocutoire = acte effectué en disant quelque chose. Acte perlocutoire = acte effectué par le fait de dire quelque chose.

Mais, au-delà de ses professions de foi, l'éditorialiste laisse transparaître son attachement à l'éthique de manière implicite. Il ne dit pas qu'il a fait vœu d'impartialité, il le suggère. Rapportant l'horreur vécue par les déportés au camp de Dachau, à partir de témoignages de rescapés, il prend soin d'inscrire son discours sous le couvert de l'objectivité : « Les extraits que nous avons cités sont tirés d'une lettre de quatre pages d'un interné à sa famille. Nous en tenons les références à la disposition de tous » (Levi-Valensi, 2002 : 511).

Déjà, à *Alger Républicain*, le jeune journaliste choisit de descendre sur le terrain, afin d'apporter une information crédible à propos de la situation en Kabylie. Le réalisme de l'enquête qu'il mène est fort patent, et contraste avec les informations rapportées par d'autres journaux sur le même sujet. Dans un pan de son enquête-reportage sur la situation sanitaire de la Kabylie publié le 10 juin 1939, le reporter avait mis le doigt sur le désastre et étayé son propos, en mentionnant que la commune de la Soumman, pour 125000 habitants, ne dispose que d'un infirmier et d'un docteur. La publication du lendemain fait savoir qu'il s'agit d'une erreur, puis après avoir rétabli les vrais chiffres dans un post-scriptum, ajoute : « En tout cas, cette rectification devait être faite, l'honnêteté de ce témoignage étant sa seule force » (Levi-Valensi & Abbou, 1978 : 314). Même à *Combat*, il repartira sur le terrain algérien pour toucher du doigt les ressorts du drame qui se noue dans sa terre natale, toujours dans un souci de porter une information juste. Sa publication intitulée « *Images de l'Allemagne occupée* » dans *Combat Magazine* des 30 juin et 1er juillet 1945, témoigne l'importance que Camus accorde au travail de terrain. En fait, en passant à la loupe ses écrits médiatiques, on voit en creux, un ensemble de principes qui gouverne sa pratique journalistique. On retrouve : l'amour de la vérité, l'effort constant pour distinguer opinion et information, l'indépendance d'esprit à travers une posture d'intellectuel, l'obsession d'un langage clair, le choix de la parrhésie c'est-à-dire une éthique du témoignage, sans langue de bois, sans référence à une quelconque idéologie et surtout, servir l'homme par-dessus tout.

Ce cadrage éthique trouve son efficacité à travers l'option d'un journalisme critique, dont il indique les grands principes le 8 septembre 1944 dans *Combat*. L'ensemble des démarches qu'il préconise « revient à demander que les articles de fond aient du fond et que les nouvelles fausses ou douteuses ne soient pas présentées comme des nouvelles vraies » (Levi-Valensi, 2002 : 182). Cet attachement presque viscéral à l'authenticité des faits s'explique par le rôle éminent qu'il accorde à la presse : celui d'éclairer le citoyen par une information juste, afin de l'amener, par la réflexion, à opérer des choix salutaires pour la cité, à construire son bonheur et sa dignité. On

comprend alors pourquoi, dès ses premières classes à *Alger Républicain* et au *Soir Républicain*, le jeune journaliste mène un combat inlassable pour la préservation de la liberté de presse, et fait hardiment volte-face contre l'hydre de la censure, génitrice d'une information édulcorée, aseptisée. En fait, pour Camus, le public est précieux et l'étoffe du bon journaliste ne s'acquiert qu'à travers son respect, ainsi qu'il le souligne fermement le 11 octobre dans *Combat* : « La première condition pour faire un bon et libre journaliste est d'apprendre à ne pas mépriser systématiquement son lecteur » (Levi-Valensi, 2002 : 246). D'où cette sorte de mise en garde qu'il énonce : « En matière d'information, il vaut mieux ne pas céder à ses préférences et se fonder d'abord sur l'authenticité » (Levi-Valensi, 2002 : 379).

Mais tout cet arsenal déontologique pour être viable, doit s'adosser à une boussole qui éclaire le journaliste dans sa tâche quotidienne : la notion de responsabilité. C'est cet aiguillon qui maintient l'esprit critique en éveil constant, et aide l'historien du quotidien à prendre du recul afin de se remettre utilement en cause. Et c'est ainsi que Camus, en journaliste citoyen, déploie un *ethos* de professionnel. Cela se voit bien dans ces propos que les journalistes d'aujourd'hui gagneraient à méditer :

Un journaliste qui, relisant son article publié, ne se demande pas s'il a eu raison ou tort, qui ne connaît à ce moment ni doute ni scrupule, et qui, certains soirs, ne désespère pas d'être à la hauteur de ce travail absurde et nécessaire qu'il poursuit au long des semaines, un journaliste enfin qui ne se juge pas lui-même tous les jours n'est pas digne de ce métier et porte à ses yeux et à ceux de son pays la plus lourde des responsabilités (Levi-Valensi, 2002 : 298)

Globalement, tous ces préceptes ne furent pas partagés par beaucoup de journalistes à la même époque, et dans les mêmes circonstances. Pour son temps, Camus journaliste fut un exemple, une exception. Pour notre temps, Camus journaliste engagé est un exemple à suivre de par le caractère atemporel de sa déontologie. Les voies qu'il a tracées peuvent éclairer aujourd'hui les médias, emballés par les logiques marchandes, la loi du profit, l'emprise des trusts, la langue de bois.<sup>11</sup> De sorte que la presse elle-même, tend à ne plus avoir bonne presse auprès du public, ainsi que le souligne bien l'Observatoire de la Déontologie de l'Information (ODI), dans son rapport annuel 2013 :

Le constat général de défiance envers les élites et les institutions touche particulièrement l'information : les médias ne sont plus perçus comme un 'contre-pouvoir' de ces

---

<sup>11</sup> Voir à cet effet Philippe Marlant (2009).

institutions, comme des 'sentinelles de la démocratie' 'au service du bien commun' (ces expressions même résonnent de manière étrange), mais plutôt comme intégrées à une 'sphère politico-médiatique' éloignée du citoyen. (...) Le couple 'journalistes-politiques' est du reste bien souvent désigné pour ses connivences, réelles ou supposées (ODI, 2013 : 6)

Et pour parer à cette défiance, les experts invitent les journalistes à réanimer les réflexes et les conditions concrètes de vérification de l'information et de relecture critique par l'encadrement avant la diffusion.<sup>12</sup>

On croirait lire Camus, soixante ans plus tôt. Sans nul doute, les principes, les repères qui ont éclairé sa pratique, son expérience journalistique peuvent servir de Code éthique et déontologique à tout journaliste qui se veut au service de la Cité. Ce code tient en trois mots : Humanité, Professionnalisme, Honnêteté.

## **Bibliographie**

- AMOSSY, Ruth (2012). *L'Argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- AMOSSY, Ruth (2010). *La présentation de soi*. Paris : PUF.
- AMOSSY, Ruth (Sous la direction) (1999). *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Delachaux et Niestlé.
- AUSTIN, John (1991). *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.
- BERRENDONNER, Alain (2012). « Portrait de l'énonciateur en faux naïf », [En ligne] *in Semen*, 15 | 2002, mis en ligne le 29 avril 2007 [consulté le 26 novembre 2013]  
<URL : <http://semen.revues.org/2400>>.
- CHARAUDEAU, Patrick (2000). *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan.
- DENIS, Benoît (2000). *Littérature et engagement*. Paris : Seuil.
- GUERIN, Jeanyves (2013). *Albert Camus. Littérature et politique*. Paris : H. Champion.
- GUERIN, Jeanyves (1993). *Albert Camus. Portrait de l'artiste en citoyen*. Paris : François Bourin.
- LEVI-VALENSI, Jacqueline (2002). *Cahiers Albert Camus 8. Camus à Combat*. Paris :

---

<sup>12</sup> Les recommandations des experts au terme du rapport sont également édifiantes. Ils invitent entre autres tous les acteurs du monde des médias à : réanimer les réflexes et les conditions concrètes de vérification de l'information et de relecture critique par l'encadrement avant la diffusion ; « consolider le mur », dans la pratique et les usages, devrait séparer l'économique et le rédactionnel et protéger les rédactions des intrusions intempestives. Cf. *Rapport annuel 2013 L'insécurité de l'information* Observatoire de la Déontologie de l'Information.

Gallimard.

LEVI-VALENSI, Jacqueline & ABBOU, André (1978). *Cahiers Albert Camus 3. Fragments d'un combat*. Paris : Gallimard.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980). *L'énonciation De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2001). *Les actes de langage dans le discours*. Paris : Nathan.

MAINGUENEAU, Dominique (2012). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.

MARLANT, Philippe (2009). *Médias, la faillite d'un contre-pouvoir*. Paris : Fayard.

MARTIN-LAGARDETTE, Jean-Luc (1994). *Guide de l'écriture journalistique. Écrire, informer, convaincre*. Paris : Syros.

MEISOZ, Jérôme (2011). *La fabrique des singularités. Postures littéraires II*. Genève : Slatkine Erudition.

MOURIQUAND, Jacques (1997). *L'écriture journalistique*. Paris : PUF.

SMETS, Paul-F. (1987). *Cahiers Albert Camus 6. Albert Camus éditorialiste à L'Express*. Paris : Gallimard.